Loterie d'Œuvres de Bienfaisance et d'Encouragement aux Arts

TIRAGE DU 30 AVRIL 1910

LE GAGNANT DU MILLION

Paris, 30 avril. — Ce matin, à neuf heures, a eu lieu le quatrième tirage de la Loterie pour un groupement d'œuvres de bienfaisance et d'encouragement aux Arts.

Il a été extrait de la roue, 30.103 numéros, donnant droit aux lots ci-après :

1 lot de	1.000.000 fr.
1 lot de	200.000 fr.
1 lot de	100.000 fr.
100 lots de	1.000 fr.
30.000 lots de	40 fr.

Voici le résultat des opérations :

Série 28 Numéro 8.330
GAGNE UN MILLION
Série 69 Numéro 21.460
GAGNE 200.000 FRANCS
Série 7 Numéro 3.902
GAGNE 100.000 FRANCS

Les Lots de 1.000 Fr.

Les 100 numéros suivants gagnent chacun mille francs :

Séries	Numéros	Séries	Numéros
1	7.236	84	241
67	8.919	7	13.729
59	3.511	19	1.435
88	14.666	1	8.712
80	13.547	13	1.713
57	12.234	62	7.517
32	17.963	57	12.370
20	1.896	42	16.663
81	20.794	3	15.658
32	13.075	7	3.187
80	1.157	8	20.293
61	21.457	23	2.927
78	20.576	9	4.269
99	7.583	38	7.845
18	19.316	18	16.317
6	19.658	11	19.866
39	19.205	61	19.662
41	2.740	43	16.922
37	7.603	49	15.709
89	961	18	4.779
30	12.568	82	3.476
23	10.073	12	2.757
28	16.139	41	4.952
90	6.627	65	7.069
65	12.112	84	9.933
59	7.541	29	1.835
72	20.685	88	17.989
19	17.102	61	18.282
85	17.013	69	3.893
43	15.306	62	508
42	10.683	71	10.881
91	5.353	54	7.781
10	3.229	54	3.567
53	282	40	15.231
47	16.499	80	20.168
50	15.383	20	7.245
50	15.552	22	13.819
86	20.120	9	17.348
94	5.700	54	6.882
95	11.527	51	19.941
69	13.266	58	6.906
64	11.362	68	13.177
65	17.955	50	8.131
73	14.960	4	20.550
78	5.231	10	16.859
34	5.131	13	20.013
56	4.548	55	3.456
84	11.244	11	8.836
27	8.516	8	10.407
2	7.788	7	2.197

LES LOTS DE 40 FRANCS

Les 300 numéros suivants gagnent chacun 40 francs dans les 100 séries emises :

19.811	8.599	1.608	14.570	4.821	7.229
4.507	4.359	15.747	15.534	7.008	6.575
5.022	19.052	2.720	15.152	13.395	1.754
19.586	21.400	5.979	14.737	10.715	3.228
11.240	10.778	21.008	21.205	7.625	11.943
4.882	2.334	20.771	7.090	4.373	19.408
17.214	1.337	13.967	6.775	12.593	18.525
414	7.844	20.792	4.434	1.728	1.802
173	20.825	20.720	6.165	10.166	14.164
10.185	6.241	13.178	16.471	19.034	18.210
18.049	8.132	16.555	6.586	8.279	20.618
7.050	11.345	19.500	21.107	4.312	
2.973	10.340	2.873	21359	13.132	10.702
15.467	18.139	5.961	6.800	3.343	8.642
2.009	4.135	11.050	16.273	5.036	6.531
3.222	20.377	2.763	5.919	15.637	20.004
7.696	5.495	1.090	4.089	9.146	17.428
2.073	2.165	17.411	13.490	6.780	62
13.942	20.679	14.475	5.739	5.527	14.980
14.425	12.391	8.336	10.396	17.096	17.057
14.811	15.048	17.696	19.055	10.471	11.225
98	19.101	1.431	9.395	17.725	5.173
5.173	3.650	355	2.274	13.910	19.197
15.952	20.088	9.056	669	2.315	14.189
8.102	2.693	13.148	18.073	12.241	8.412
21.889	20.556	5.434	3.828	20.201	15.658
13.070	9.578	872	3.741	18.006	8.39[illegible]
18.987	12.148	14.504	10.631	1.400	2.640
2.383	21.077	18.246	12.029	18.706	18.910
820	4.958	291	14.750	19.250	1.130
15.378	4.763	8.170	3.402	16.302	2.007
11.303	13.263	15.417	5.707	7.085	16.885
17.801	13.172	3.740	4.104	17.907	18.62[illegible]
11.514	11.400	1.066	2.074	19.270	20.210
12.240	9.633	9.769	9.262	1.599	11.15[illegible]
18.910	7.754	12.097	7.591	958	12.102
1.976	11.302	15.557	10.060	3.399	2.829
11.753	582	19.145	8.087	21.159	10.186
19.747	1.452	21.410	16.020	3.000	1.635
12.100	15.915	21.470	10.929	20.617	11.646
15.321	14.311	327	13.642	10.480	17.172
15.111	761	17.728	17.873	7.042	11.270
15.614	9.866	5.910	1.665	18.045	5.808
5.201	8.646	14.739	2.584	3.100	19.486
5.513	17.060	5.569	11.571	5.615	14.928
5.714	10.913	2.573	14.680	6.578	10.812
13.255	7.522	688			
20.117	14.886	17.429	12.572	16.366	2.707
709	7.623	13.911	2.642	10.280	4.654
5.719	5.720	19.248	6.576	5.026	7.169
3.455	5.050				

Il a été procédé au tirage de 4 numéros supplémentaires en remplacement de quatre numéros déjà sortis.

Série 71 n° 8.381; Série 34 n° 4.462; Série 36 n° 17.594; Série 15 n° 20.467.

Ces numéros gagnent chacun 40 francs.

Le gagnant du gros lot

Paris, 30 avril. — Vers une heure de l'après-midi, le bruit se répandit que le billet portant le numéro 8.330, de la série 28, avait été vendu par un banquier du boulevard Beaumarchais, M. Gardy.

La nouvelle était exacte.

Un employé du banquier l'a confirmée en ces termes :

« Au mois de novembre dernier, nous avons reçu de l'un de nos clients, M. Duchesne, employé au Trésor, détaché à Port-Louis (île Maurice), une lettre nous donnant quelques ordres, concernant certaines valeurs, puis un ordre fermé d'achat d'un bon de loterie du million.

» M. Duchesne nous demandait, en outre, de faire le même achat pour l'un de ses amis, M. Ferre, également agent du Trésor à l'île Maurice.

» Les deux ordres furent exécutés le 17 novembre dernier, M. Duchesne reçut par lettre recommandée, le billet numéro 8.229 de la série 28, tandis que son ami recevait de son côté le numéro 8.330 de la même série. C'est ce dernier numéro, vous le savez, qui a gagné le million.

» Dès que la nouvelle nous fut connue, un câblogramme fut envoyé à M. Ferre.

Cette bonne nouvelle lui est parvenue à l'heure actuelle.

Les Grèves

A ROUBAIX
Fin d'un conflit

La grève qui existait à l'établissement P. Wattel-Ferrier et frère, teinturiers-apprêteurs, 23, rue Buffon, depuis dix jours, pour une question de salaire, vient de se terminer à l'amiable avec le concours de M. Mauget, juge de paix du canton Nord de Roubaix.

La plupart des grévistes ont obtenu satisfaction.

Une grève dans un atelier d'imprimerie

Samedi matin, huit ouvriers de l'imprimerie de M. Castelain, rue Pierre-Motte, se sont mis en grève, réclamant le maintien du contremaître.

Une grève de tisserands

Cinquante tisserands de M. François Ferlié, fabricant, rue Bernard-Palissy, se sont mis en grève samedi matin. Ils demandent une augmentation de 1 et 2 centimes sur divers articles.

A TOURCOING
Dans les filatures

Cinquante-et-une soigneuses et quinze bâcleurs de la filature de M. Herbaux-Tibeauts fils, rue Faidherbe, se sont mis en grève samedi. Ils réclament une augmentation de salaire.

— Aucun changement n'est survenu dans la situation des grèves des filatures Haeffely et Réquillart.

A MARSEILLE
M. Rivelli rayé des contrôles

Marseille, 30 avril. — Suivant la décision prise récemment par l'administration de la marine, M. Rivelli a été rayé, aujourd'hui samedi, des contrôles de l'inscription maritime, par application du dernier paragraphe de l'article 15 de la loi du 24 décembre 1896 ainsi conçu :

« Tout individu inscrit, soit à titre provisoire, soit à titre définitif, qui hors d'un cas de force majeure restera trois années sans naviguer, sera rayé d'office des matricules de l'inscription maritime ».

On sait que M. Rivelli n'avait pas fait de navigation professionnelle depuis 1905.

Trois sachets sont donnés gratis
Par boîte de Congos exquis.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, 1er mai :

Soleil: lever: 4 h. 43; coucher: 7 h. 12.
Lune: pleine du 24 avril; dernier quartier le 2.
Aujourd'hui: St Philippe; demain: St Athanase.

De neuf heures à onze heures, Caisse d'épargne.
De dix heures à une heure, visite des Musées.
A dix heures, exposition des Artistes Roubaisiens, 14, boulevard de Paris.
A dix heures et demie, assemblée générale de la « Mutuelle Nadaud », salle des fêtes, rue de l'Hospice.
De onze heures à midi, visite à l'Hôpital.

La Xe Fête Annuelle du Tir Français
ROUBAIX 1910. — 8 AU 27 JUIN

En notre généreuse cité, les appels adressés en faveur d'une manifestation sportive intéressante rencontrent toujours les échos les plus favorables.

Quand la cause patriotique ou le souci de la défense nationale viennent s'y ajouter et de la façon la plus directe, le cœur de tous les Roubaisiens vibre à l'unisson; les escarcelles s'entr'ouvrent libéralement au bénéfice de l'œuvre poursuivie. Pour la Xe Fête annuelle du Tir Français, cette vérité reçoit la plus éclatante des confirmations. Nous pouvons en juger par la simple mention de quelques-unes des souscriptions généreusement consenties au Comité et recueillies par la très active commission des finances et souscriptions.

MM. Paul Watine-Béghin, Roubaix, 1.000 fr.; Victor Renard, id., 1.000 fr.; anonyme, id., 1.000 francs; Georges Dewitte, id., 1.000 fr.; Compagnie du chemin de fer du Nord, 1.000 fr.; A.-A. Motte, Roubaix, 1.000 fr.; L. Holden et fils, id., 1.000 fr.; Société anonyme de peignage de Roubaix, 1.000 fr., Motte-Bossut, Roubaix, 1.000 francs; Auguste Lefrançois, id., 1.000 fr.; Planart frères, id., 1.000 fr.; Lucien Saupiar, maire du 2e arrondissement de Paris, 1.000 fr.; A. Motte et Cie, Roubaix, 500 fr.; anonyme, id., 500 fr.; A. Robyn, id., 500 fr.; Motte et Marquette, id., 500 fr.; César Lagrange, id., 500 fr.; Richard Burrel, id., 500 fr.; anonyme, id., 500 fr.; L. Wauquier-Duffoit, id., 500 fr.; Vincent Cousin, Comines, 500 fr.; Dujardin frères, Roubaix, 500 fr.; Crédit du Nord, id., 500 fr.; Motte et Meillassoux, id., 500 fr.; Pierre Duhamel, 500 fr.

Rappelons au public roubaisien, la composition de la commission des finances et souscriptions, qui, sous la direction de personnalités éminemment sympathiques, s'efforce de remplir sa délicate mission avec un zèle digne d'un succès éclatant :

Président : M. Rene Wibaux; membres : MM. A. Craveri, A. Duquenne, F. Bauer, Gabriel Beulque, H. Bausier, Ed. Bleuz, Théo Cailens, E. Catteau, Victor Cattelain, A. Cuvelier, Ch. Debesne, J. Demarcq, Albert Desprez, Jules D'Halluin fils, A. Duchange, O. Dumont, G. Duvilliers, Jean De Ryckc, Guerre, A. Haringbouck, Huret-Villain, Joseph Legrand, Henry Leur, Naeyaert, Robert Prouvost, G.-W. Richardson, L. Salembier fils, Thibaut, E. Truffaut, Charles Weil, Jacques Wibaux fils.

Disons encore qu'aucune lettre sollicitant le don d'un prix à offrir aux lauréats, réclamant un subside à quelque titre que ce fût, n'a été adressée par le Comité d'organisation ou la dite commission.

Les demandes ont été jusqu'ici et seront toujours formulées par de dévoués concitoyens, agissant directement et en personne au nom du *Tir National de Roubaix*.

La Fête de Jeanne d'Arc

Comme les années précédentes, la Fédération de la Jeunesse Catholique se prépare à fêter sa patronne, la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

Après entente avec MM. les directeurs des Œuvres, en vue de ne pas créer d'obstacle aux cérémonies qui pourraient être célébrées dans les églises paroissiales le dimanche 8 mai, jour même de la fête de Jeanne d'Arc, la date du dimanche 22 mai a été choisie pour la cérémonie spéciale de la Fédération. Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame à onze heures et demie, suivie d'une réception qui sera faite par l'Union Catholique, à la Maison des Œuvres, où la Fédération se rendra en cortège.

Tous les groupes de la Fédération sont instamment priés de prendre part à la fête.

Ligue Patriotique des Françaises
ROUBAIX

La Ligue Patriotique des Françaises adresse l'appel suivant :

Tous les catholiques et tous les bons Français tiendront à pavoiser le 8 mai prochain, jour de la fête de Jeanne d'Arc. Les adhérentes de la Ligue Patriotique des Françaises se souviendront que la Bienheureuse Jeanne leur a été donnée comme patronne par le Souverain Pontife, et voudront être les premières à arborer leur drapeau en son honneur.

Des drapeaux seront mis à leur disposition dans tous les Comités de la ville.

NOCES D'OR

M. et Mme Nutte-Segard rue Ma Campagne

De fêtes fêtes populaires se préparent pour le lundi de la Pentecote, 16 mai, dans le quartier de la rue Ma Campagne, dont deux habitants, M. et Mme Florimond Nutte-Segard, célébreront, ce jour-là, le cinquantième anniversaire de leur mariage. Depuis tant d'années que les jubilaires habitent la cour Flamencourt, rue Ma Campagne, ils ont su se créer autour d'eux, de nombreuses sympathies par leur vie laborieuse et simple, et

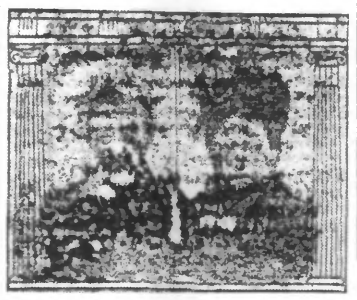

M. et Mme NUTTE-SEGARD

par la grande affabilité dont ils ont toujours fait preuve à l'égard de tous. Aussi n'auront-ils guère de différence à faire, le jour du jubilé, entre leurs véritables enfants et ceux qui, en cette circonstance, se disposent à leur apporter le touchant témoignage de leur respect et de leur amitié.

Les bons vieillards appartiennent un peu à tout le quartier : les habitants de celui-ci sont fiers de leurs jubilaires. Ils en sont heureux aussi, car ils considèrent que la présence parmi eux de ces deux vénérables époux n'est pas sans leur porter bonheur.

M. Florimond-Joseph Nutte est né à Roubaix, le 10 juin 1867; son épouse, Mme Julie-Joseph Segard, est née, elle aussi, à Roubaix, le 6 novembre 1866; à eux deux, les vénérables jubilaires ont donc près de cent cinquante ans; mais, solides encore et « bien allants », ils comptent ne pas s'en tenir là et désirent au moins avoir à chacun leur siècle tout entier. Depuis le jour de leur mariage, qui fut célébré à Roubaix le 4 juin 1860, ils habitent ensemble la même cour de la rue Ma Campagne, où les retrouvera le cinquantième anniversaire de cette date memorable pour eux; M. Nutte, lui, l'aura habitée presque toute son existence, puisqu'il y était entré à l'âge de sept ans, en 1844.

Leur vie a été la vie modeste et laborieuse des ménages ouvriers; les devoirs et les charges de la famille, mélangés aux joies qu'elle procure; la régulière tâche quotidienne, courageusement acceptée, en constituent l'histoire très honorable. Pendant douze ans, M. Nutte fut occupé par M. Deldique, boulevard Gambetta; pendant quatorze ans encore, il fut un excellent ouvrier aux établissements Jannart frères. Durant les années de labeur, la famille était venue : des quatre enfants qu'ils eurent, deux seuls existent encore aujourd'hui et ils leur ont donné des petits-enfants; ceux-ci sont au nombre de trois; à son tour, l'un d'eux a un descendant.

Puissent-ils encore, avant la fin de leurs jours, qu'ils eut mérité de terminer dans la paix et le repos, voir une nouvelle génération de leurs descendants s'ajouter aux trois générations actuelles et être favorisés par ce bonheur bien rare et par cette joie bien grande, de tenir sur leurs genoux tremblants un enfant de leur arrière petit-fils.

Ainsi que nous le disons au début, une messe solennelle d'actions de grâces sera célébrée le lundi de la Pentecôte, 16 mai, à dix heures, en l'église Sainte-Elisabeth.

Le Grand Marché aux Fleurs

Le Grand Marché aux fleurs s'est tenu comme chaque année sur la Grand'Place, samedi. Durant toute la journée, promeneurs et acheteurs ont circulé au milieu d'une élégante profusion de plantes et de fleurs de toute sorte, qui donnaient un coup d'œil peu ordinaire à notre place.

Pour quelques heures, c'était la campagne, et la campagne la plus jolie et la plus séduisante, qui avait fait son apparition au centre même de notre industrielle cité.

La malencontreuse pluie s'est abstenue de rendre au Grand Marché aux Fleurs sa traditionnelle visite; aussi les amateurs ont-ils pu, tout à leur aise et sans être incommodés par elle, admirer les superbes parterres, et faire tranquillement le choix le plus minutieux parmi ces merveilles qu'ils auraient voulu pouvoir emporter toutes.

— Une intéressante Exposition à signaler est celle de la maison A. Leocmte, constructeur d'outils horticoles à Fives-Lille (Nord). Cette maison est reconnue la plus importante pour ce genre d'articles.

L'Exposition a été inaugurée à 11 heures par M. Gilbert Savet, adjoint au maire, accompagné de MM. Paul Wattine, président d'honneur du Cercle Horticole; Calier-Relof, président; Louis Bossut, secrétaire-général et des membres du Conseil d'administration, qui ont visité les divers parterres.

Le jury était ainsi composé : Président, M. Legrand, délégué de l'Union Horticole d'Armentières; Secrétaire : M. J.-B. Dumortier, jardinier à Croix; Membres : MM. François Verbeck, jardinier, chez Mme Scobaher, d'Armentières; Oveleque, pépiniériste à Seclin, délégué de l'Union horticole d'Haubourdin.

Voici ses décisions :

Plantes fleuries et ornementales. — Médaille d'or à M. Edouard Seys, horticulteur à Croix; Médaille de vermeil, grand module et prime de 16 francs, à Mme Vve Devriendre, hort. à Roubaix; Médaille de vermeil, 1re classe et prime de 5 francs, à Mme Vve Deobel-Piéters, hort. à Tourcoing; Médaille d'argent, grand module et prime de 5 francs à M. Alphonse Pauchant, hort. à Mouvaux; Médaille d'argent 1re classe et prime de 5 francs à M. Dalebecque, hort. à Roubaix; Médaille d'argent 2e classe à M. Moise Pauchant, hort. à Mouvaux; Mention honorable à M. David Lasué (oignons à fleurs).

Plantes vivaces de plein terre. — Médaille de vermeil, grand module : Mme Vve Deobel-Piéters, hort. à Tourcoing; Médaille de vermeil, 1re classe avec félicitations du jury à M. Marissal, à Croix; Médaille d'argent 1re classe à M. Alphonse Pauchant, à Mouvaux; Médaille 2e classe à M. Moise Pauchant à Mouvaux; Médaille de bronze, à M. Jérôme Dejonghe, à Wasquehal; Méd. verm. grand module, à M. Lecomte, constructeur à Fives-Lille. (instruments de jardinage).

Prix supplémentaires : Médaille d'argent offerte par M. Paul Watteau, président d'honneur, à Mme Deobel-Piéters, à Tourcoing, pour culture de pensées.

TONDEUSES DE GAZON. — Neuf, réparations. Françoys, 54 bis, rue de Lannoy, Roubaix. Fournisseur et réparateur des villes de Roubaix et Tourcoing.

L'Exposition Internationale du Nord de la France (Roubaix 1911)

L'Exposition de Roubaix possède, à n'en pas douter, une excellente presse. Les échos qui nous parviennent, donnent *ne varietur* la note optimiste que les événements se chargeront d'ailleurs de ratifier pleinement. « Le Journal des Expositions », le doyen des organes spéciaux aux grandes assises du travail, nous en donne à son tour la preuve en ces termes (n° du 23 avril) :

Après l'Exposition internationale de l'Est de la France (Nancy 1909), voilà Roubaix qui nous convie à son exposition internationale du Nord de la France en 1911. Si une contrée française était qualifiée pour prendre après la contrée métallurgique de l'Est, l'initiative d'une tentative analogue, c'était bien la région industrielle du Nord, qui comporte tant d'activité commerciale et dont les produits de toutes sortes sont universellement connus et estimés. Et par le chiffre de sa population, par son importance commerciale, par sa situation sur les lignes de chemins de fer les plus fréquentées, au milieu de l'inextricable réseau des canaux du Nord, Roubaix était l'une des villes les mieux placées pour réaliser pratiquement l'idée d'une exposition.

UN ACCIDENT A L'HIPPODROME

Une jeune fille tombe des secondes galeries dans les pourtours

Samedi soir, à huit heures, à l'ouverture des portes de l'Hippodrome, les spectateurs, venus pour assister à la représentation du Cirque Hoste, se rendaient à leurs places respectives, lorsqu'une jeune fille Jeanne Vanpombroucke, âgée de 15 ans, demeurant rue de Blanchemaille 74, cour Vandeville, encaisseuse, qui était accompagnée de sa mère, aux secondes galeries, voulut se placer aux premiers rangs, lorsque, on ne sait exactement comment cela s'est fait, elle passa au-dessus de la balustrade et vint tomber, de six mètres de hauteur, dans les bancs, du haut des pourtours, après avoir plié sous le poids de son corps, un lustre qui a certainement amorti sa chute.

Plusieurs artistes présents, aidés de quelques spectateurs, s'empressèrent de relever la jeune fille, qui gisait évanouie, et la transportèrent dans une dépendance de l'établissement, où elle reçut les soins de M. le docteur Harlet, qu'on avait appelé en hâte.

Le praticien a constaté une fracture du nez, et des contusions peu graves sur le corps. La blessée a été reconduite en voiture à son domicile. Son état, sauf complications, nécessitera un repos de quelque temps.

MARIAGE. — Samedi à 11 heures, en l'église Saint-Martin, a eu lieu le mariage de M. Yves Pouchain, représentant de commerce à Shaerberck (Belgique), fils de Mme Vve Pouchain-Bourgine, de Malo-les-Bains, avec Mlle Gabrielle Deblonde, fille de M. Charles Deblonde, fondé de pouvoirs de la maison Motte-Bossut, à Roubaix, et de Mme Deblonde-Doutreleigne.

Les témoins du marié étaient : M. Raphaël Pouchain, clerc de notaire à Paris, son frère et M. Victor Bailliard, fondé de pouvoirs de la maison Watrigant, à Lille, son oncle; ceux de la mariée : M. Charles Deblonde, directeur de filature à Czenstochowa, son frère et M. Oscar Dewinter, pharmacien à Bailleul, son oncle.

Le consentement des jeunes époux a été reçu par M. l'abbé Mouchon.

Pendant la cérémonie, de fort jolis morceaux ont été brillamment exécutés.

MM. Paul Grumiaux ténor, et Jules Broquet, baryton, ont chanté l'Ave Maria (duo) de Lippager.

M. Albert Duhamel, professeur de violon au Conservatoire de Roubaix, a joué avec son habituel talent la romance de Pierné et Le Cygne de Saint-Saëns, ce dernier morceau sur — le Violon Baryton — un nouvel instrument aux sonorités délicieuses.

MM. Paul Grumiaux et Félix Broquet, se sont fait encore entendre en duo, dans l'« O Salutaris » de Vergnet, et M. Félix Broquet dans l'« Hosannah » de Granier, M. Gustave Meyer, tenait les orgues.

UN INTERESSANT GROUPEMENT. — Le Mérite National. — Nous recevons la communication suivante :

Tous les Français sont unanimes à apprécier le zèle, le dévouement et l'abnégation des instructeurs et moniteurs de nos sociétés d'éducation physique, de tir, de gymnastique et d'instruction militaire. Inutile d'en faire l'éloge, leur mérite n'est plus à discuter! Si nous avons obtenu de brillants résultats dans l'œuvre patriotique commencée, au lendemain même de nos désastres, par ces vaillants groupements et poursuivie depuis sous diverses dénominations avec une ardeur toujours croissante, nous les devons à ces fidèles serviteurs du pays et de l'armée.

Le général Bosc, commandeur de la Légion d'honneur, l'une des hautes personnalités militaires qui se sont le plus occupées de ces sociétés patriotiques au sens intégral du mot, a songé à établir un lien puissant entre leurs différentes catégories; il a voulu créer une vaste société fédérative comprenant dans son Comité de nombreuses notabilités parlementaires et militaires et placée sous la présidence d'honneur du Président de la République.

Cette société a vu le jour en janvier dernier. C'est le « Mérite National ». Son but est de récompenser et soutenir les efforts de nos instructeurs et d'assurer le succès de l'œuvre entreprise pour le relèvement du pays. Les moyens qu'elle emploie consistent : 1° A leur décerner une distinction honorifique qui comprend sept degrés hiérarchiques répondant à la progression dans les mérites et les services rendus; un décret du Gouvernement de la République en a réglementé le port; 2° A leur donner en toutes circonstances un appui moral et matériel; 3° A leur faire obtenir une retraite.

Nous voyons que cette œuvre éminemment nationale saura reconnaître les mérites des dévoués citoyens français qui se consacrent généreusement aux sociétés S.A.G.; elle est dépourvue de tout caractère politique et répond à un but humanitaire nettement défini.

L'éminent général Bosc, le fondateur du « Mérite National » en a été acclamé le président lors de l'assemblée générale de constitution. Parmi les délégués départementaux du M. N., nommés à la fondation, nous avons été heureux de remarquer pour le Nord, M. Henri Vandaele, publiciste à Roubaix; c'est à notre concitoyen que les sociétés du département désireuses de profiter des nombreux avantages offerts par le M. N., doivent s'adresser pour tous renseignements utiles et les formalités d'affiliation.

NOS ARTISTES. — Notre jeune concitoyens, M. Frédéric Vuillemenot, âgé de 19 ans, élève de l'école des Arts Décoratifs de Paris, vient d'obtenir en loges, au Concours Jacquot, (sculpture), le 2e prix, consistant en une médaille d'argent et une somme de 120 francs. Le projet était un chêneau en pierre et le concours réunissait vingt concurrents. Le jeune artiste est admis depuis six mois seulement dans cette école.

LE CERCLE STENOGRAPHIQUE ROUBAISIEN dont on connait l'œuvre de diffusion à l'égard de la Sténographie et de la dactylographie vient de transférer son siège social dans un local plus spacieux : 47, rue Saint-Georges, au rez-de-chaussée.

Depuis longtemps, en effet, devant le nombre sans cesse grandissant de ses sociétaires, le modeste local de la rue de la Gare était devenu trop restreint.

Le Comité du « Cercle Sténographique Roubaisien » invite tous les membres honoraires et actifs à assister à la soirée d'inauguration du nouveau local qui aura lieu demain lundi 2 mai, à huit heures.

Puis, les cours et séances d'entrainement reprendront aux jours habituels. Le Comité du C. S. R. veut se montrer digne en tous points des marques d'encouragements qui lui ont été manifestées dans tous les milieux en rendant plus populaire encore la Sténodactylographie appelée à rendre de plus en plus de services au commerce et à l'industrie.

PIANOS et orchestrions électr. pr établiss. publics, 1re marque européenne. Audit. : Mme SCREPEL, 138, Gde-Rue, Rx. Tél. 21.12 214-5

VACCINATIONS ET REVACCINATIONS OBLIGATOIRES. — La Mairie nous communique la note suivante :

Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur de rappeler à ses concitoyens que des séances de vaccinations publiques et gratuites auront lieu dans l'immeuble situé place Notre-Dame et rue des Lignes, du 1er mai au 5 juin inclus, les jeudis de 4 à 5 heures du soir et les dimanches de 9 à 11 heures du matin. La première séance aura lieu le dimanche 1er mai 1910.

La vaccination antivariolique pour les enfants de 3 mois à 1 an et la revaccination au cours de la onzième et de la vingt et unième année sont obligatoires.

Les parents ou tuteurs sont tenus d'envoyer les enfants aux séances de vaccination, de les soumettre à l'opération vaccinale et à la constatation de ses résultats au cours des séances de révision. Toutefois, ils peuvent satisfaire à leur obligation, comme d'ailleurs, toutes les personnes qui y sont assujetties, en déposant à la mairie, au bureau d'hygiène, un certificat délivré par un médecin ou une sage femme, constatant la vaccination ou la revaccination récente de leurs enfants avec la date et le résultat de ces opérations.

NOUS SOMMES A LA VEILLE D'UNE INAUGURATION SENSATIONNELLE. — C'est en effet samedi prochain 7 courant que le **Grand Bazar de Roubaix,** passé aux mains d'une société bien connue, ouvrira ses portes, après une fermeture d'un mois activement employée à sa réorganisation : Il n'est bruit que des affaires exceptionnelles et des cadeaux offerts à cette occasion à la population Roubaisienne qui affluera **Samedi** à la **Grande Vente Réclame,** 55-57, Gde-Rue. 85621d

LIGUE HUMANITAIRE NATIONALE. — Nous recevons la communication suivante :

La Ligue Humanitaire Nationale qui est une œuvre d'assistance et d'éducation sociale, subventionnée par le Président de la République, le prince de Monaco, le Gouvernement et le Conseil municipal de Paris, vient de faire appel à notre concitoyen, M. Albert Desprez, président des Anciens soldats musiciens Français, pour créer une section dans notre ville.

Le but de la société consiste à secourir, avec la discrétion du véritable esprit de charité, les malheureux qui, par scrupule, par crainte ou par dignité, n'osant avouer leur détresse, refusent de s'adresser à la charité publique ou privée, et souffrent ainsi plus longtemps et plus injustement : tels les pères et mères de famille, les veuves chargées d'enfants, les filles-mères et enfants abandonnés.

La Ligue Humanitaire ne cherchera pas seulement à soulager les malheureux, en leur accordant des secours, mais, elle fera tous ses efforts pour leur décerner tous les ans, des prix d'encouragement au travail et à l'hygiène.

Le Conseil central de la Ligue Humanitaire Nationale vient d'investir du titre de président notre concitoyen, M. Albert Desprez, qui a accepté cette fonction.

AVANT D'ACHETER tous articles **d'horlogerie, bijouterie, orfèvrerie,** allez voir les étalages chez Ch. Verpoort-Bossut, **116, rue de la Gare** (près de la Gare), Roubaix. Tout y est vendu à des prix défiant la concurrence à qualité égale. — **Alliances et chaînes or** pour dames ou messieurs, vendues **au poids,** bagues brillant pour hommes, occasions. 85651d

POUR LES PAUVRES. — L'administration municipale vient de recevoir de Nice une lettre de la famille Delrue, annonçant qu'elle remettait une somme de 1.000 francs pour les pauvres en mémoire de M. Henri Delrue, décédé.

NE PAS OUBLIEZ, Mardi prochain 3 mai, que c'est la **journée réclame mensuelle** de la maison **Rammaert-Jeu,** 23, Grande-Place, à Roubaix. Le succès de cette vente s'affirme de plus en plus à cause des prix excessivement bas auxquels sont offert les **Coupons,** lainages, soieries, cotons fantaisie et draperies pour hommes. A noter le lot **armure soie Chantecler,** pour doublures à **1 fr. 45,** le mètre, tout à fait remarquable. — Actuellement encore articles de 1re Communion. — En vue d'inventaire prochain, les prix seront maintenus pendant tout le mois. 85622

CHUTE GRAVE. — A l'usine de MM. Motte-Bossut et Magers, avenue des Villas, un teinturier, M. J. Baillard, 25 ans, en résidence à Lys, rue de Strasbourg, est tombé violemment sur le dos, par suite d'un faux mouvement au cours de son travail.

M. le docteur Caudimont qui lui a donné ses soins nécessaires a constaté que l'ouvrier portait des contusions sérieuses dans les régions cervicales et dorsales.

NOUS APPRENONS que les actions de la Brasserie Coopérative **La Mutuelle,** émises à 25 francs, seront, par décision de l'assemblée générale, cotées 80 francs à partir du 15 mai 1910.

Avis donc aux consommateurs de bonne bière, soucieux de leurs intérêts, s'ils veulent profiter du dernier délai laissé pour obtenir au prix d'émission (25 francs) des actions pleines donnant droit aux ristournes intérêts et dividendes.

Nous leur rappelons que **La Mutuelle** livre ses bières en futs jaugés, qu'elles sont de toute première qualité et garanties pures à toute analyse. Elle a donné après son premier exercice 33 % de ristournes à la consommation et 4.80 d'intérêts et dividendes à l'action de 25 francs.

Pour tous renseignements s'adr. au siège social, 37, rue de l'Ouest, Roubaix. 85639d

UN BRIQUETIER BLESSE. — Au chantier de M. Delecourt, au quartier de la Justice, un ouvrier briquetier, M. Adolphe Dogimont, 28 ans, domicilié à Amougies (Belgique), a glissé en brouettant du mortier. Dans sa chute, l'ouvrier briquetier a contracté une subluxation du métatarse droit.

Le blessé a été traité par M. le docteur Caudimont. Le médecin prévoit pour lui, une incapacité de travail de 12 à 15 jours.

LINGE DE TABLE. — Nappes et Serviettes de tous styles, Services à thé, Chemins de table, Napperons, Milieux et bouts de table, Dessous de plateaux, Fonds d'assiettes : Spécialité de Blanc. Roblochez-Hottiaux, 33, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. 85603

NE PAS CONFONDRE. — M. Joseph Lemaire, apprêteur, rue de Denain, 79, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec un homonyme condamné le 21 avril, par le tribunal de simple police.

AVIS. — Prière de prendre note que les bureaux et Caisses de MM. Henri Devilder et Cie, Banquiers à Roubaix, seront fermés les Samedis à midi du 1er mai au 30 septembre. 85020d

UN CONTREMAITRE A UN POUCE ECRASE. — Le contremaître de la scierie mécanique de MM. Moïse Rogier et fils, entrepreneurs, M. J.-B. Rossez, âgé de 38 ans, demeurant rue de Rome, cour Rogier, 6, a eu le pouce droit écrasé en remplaçant le tiroir d'une raboteuse.

M. le docteur Desbonnets a constaté une pla